

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11808
30 novembre 1975
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Guyane, Mauritanie, République-Unie du Cameroun et
République-Unie de Tanzanie : projet de résolution

Le Conseil de sécurité,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général (S/11883 et Add.1) sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD),

Ayant pris note des entretiens du Secrétaire général avec toutes les parties intéressées au sujet de la situation au Moyen-Orient,

Exprimant sa préoccupation devant l'état de tension qui continue d'exister dans la région,

Décide :

a) De se réunir de nouveau le 12 janvier 1976 pour continuer le débat sur le problème du Moyen-Orient, y compris la question de Palestine, en tenant compte de toutes les résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies;

b) De renouveler le mandat de la FNUOD pour une autre période de six mois;

c) De prier le Secrétaire général de tenir le Conseil de sécurité au courant de l'évolution de la situation.

